

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT DU FTP

### Maroc

Le Gouvernement marocain accorde une priorité élevée à l'utilisation accrue des ressources renouvelables intérieures et à l'amélioration de la maîtrise de l'énergie dans l'industrie et le transport. Cette politique tient au fait que le pays est lourdement tributaire des importations de combustibles fossiles et à la nécessité de réduire son exposition aux mouvements des cours internationaux des produits de



base. Dans cette perspective, le Plan d'investissement pour le Maroc au titre du FTP permet au pays de mettre en place le Fonds de développement de l'énergie (FDE), une institution de financement qui sert de pilier central de la stratégie du gouvernement visant à améliorer la sécurité énergétique et à réaliser une croissance à faible intensité de carbone.

Grâce à l'apport du FTP, qui se monte à 150 millions de dollars, le FDE compte mobiliser des financements de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars pour réaliser les objectifs du pays dans le domaine de l'énergie. Des contributions ont déjà été annoncées par le Fonds Hassan II, le Royaume d'Arabie Saoudite, la Banque africaine de développement, les Émirats arabes unis et le Groupe de la Banque mondiale.

Le FDE sera une institution appartenant à l'État mais dotée d'une autonomie de gestion et d'un comité d'investissement professionnel qui fera des recommandations à la direction du FDE, sur la base des objectifs nationaux et des critères précis fixés à l'avance pour l'utilisation des fonds. En fonction du projet, le FDE pourra accorder des enveloppes de financement commercial, concessionnel ou très concessionnel. Ces enveloppes, combinées aux crédits disponibles sur le marché, devraient permettre de boucler le montage financier d'un certain nombre de projets à faibles émissions de carbone à financement privé et/ou public, qui auraient autrement eu du mal à mobiliser les fonds nécessaires. En œuvrant avec d'autres sources de financement, le FDE devrait attirer une participation financière importante du secteur privé.

Le FDE tire parti du Plan national des actions prioritaires (PNAP), la stratégie nationale de base pour l'exploitation des possibilités d'économies d'énergie, afin de réaliser les objectifs économiques et sociaux nationaux.

L'association du FTP et du FDE dans le cadre d'une telle structure de financement devrait avoir un effet de transformation en affectant les ressources du FDE à des projets d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie. Elle devrait aussi améliorer la confiance des investisseurs, fournir des crédits à long terme au secteur et permettre une approche par programme pour réaliser les objectifs du PNAP. Les répercussions devraient persister longtemps après l'utilisation des ressources fournies par le FTP.

### GRANDS AXES DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE MAROC

Appui au Fonds de développement de l'énergie afin d'accroître l'inclusion des énergies renouvelables dans le portefeuille de production d'électricité du Maroc, en mettant l'accent sur l'exploitation du potentiel exceptionnel d'énergie éolienne du pays, ainsi que des mesures d'économies d'énergie, en particulier dans l'industrie et le transport urbain.

### PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE MAROC AU TITRE DU FTP

Financement FTP :  
**USD 150 millions**

Cofinancement :  
**USD 1,5–1,8 milliard**

## Secteurs prioritaires pour le financement du FTP



**Production d'électricité.** Le Maroc possède des ressources renouvelables reconnues au plan international, en particulier d'origine éolienne et solaire, ainsi que quelques possibilités d'accroissement de la production d'hydroélectricité.

Le gouvernement n'ignore pas que l'inclusion accrue des énergies renouvelables dans le portefeuille de production d'électricité du Maroc représente un moyen efficace de poursuivre les objectifs nationaux dans le domaine de l'énergie, de réduire les émissions et de contribuer au développement économique.

**Conservation d'énergie.** Le Plan d'investissement financera les économies d'énergie dans deux domaines d'utilisation finale :

■ **Amélioration du rendement énergétique dans le secteur industriel.** L'industrie représente 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> par les utilisations finales au Maroc. Les demandes d'énergie industrielle — et les émissions — se concentrent dans trois domaines : ciment, phosphates et sucre. Leur consommation d'énergie devrait augmenter considérablement au cours des prochaines décennies, passant de près de 1 600 mtep en 2005 à 5 200 mtep en 2030. Si ce niveau était atteint, l'utilisation d'énergie

dans ces trois domaines représenterait 69 % du total de l'utilisation industrielle d'énergie. Les investissements dans les économies d'énergie sont essentiellement réalisés par le secteur privé et le financement concessionnel du FTP réduira les risques pour améliorer la confiance des investisseurs.

■ **Transport urbain.** Le secteur du transport est un important consommateur d'énergie et émetteur de CO<sub>2</sub> au Maroc. En 2006, il a consommé environ 2,15 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit près de 22 % de la consommation finale d'énergie. La consommation d'énergie dans le secteur du transport a enregistré une croissance rapide, d'environ 5 % par an au cours des dernières années. Le transport routier est de loin le principal mode de transport : il représente près de 95 % du volume total du transport interne de passagers, 70 % du transport de marchandises et 98 % de l'utilisation d'énergie par le secteur. Les ressources du FTP seront accordées par le biais du FDE aux administrations locales pour leur permettre de combler l'écart entre la viabilité économique et financière des projets de transport public urbain.

## Qu'est-ce que le FTP ?

Le Fonds pour les technologies propres (FTP), fonds fiduciaire multidonateurs créé en 2008 dans le cadre des Fonds d'investissement climatiques (FIC), a pour objectif d'assurer un financement plus soutenu des activités de démonstration, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone présentant un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme. Les ressources du FTP se chiffrent à environ 4,5 milliards de dollars (sur la base des taux de change en vigueur au 25 septembre 2008, date des annonces de contributions initiales aux FIC) et proviennent des promesses de contributions des bailleurs de fonds (Allemagne, Australie, Espagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Suède). Le FTP finance un ensemble de plans d'investissement qui répondent aux critères suivants : réduction sensible des émissions de GES, possibilités de démonstration à grande échelle, impact sur le développement et facilité de mise en œuvre.